

La mondialisation et ses influences sur la paix mondiale et le développement durable.

**CONTRIBUTION DE MR KARIMOU MAHAMANE
ENSEIGNANT CHERCHEUR A L'UNIVERSITE
ABDOU MOUMOUNI NIAMEY (NIGER)**

Toute étude des conséquences de la mondialisation présuppose une définition du concept et un rappel, même succinct, du contexte dans lequel il est né.

I.Contexte international et naissance de la mondialisation.

La fin de la compétition Est-Ouest qui résulta du démembrement de l'URSS et de la dislocation du pacte de Varsovie en consacrant la suprématie des Etats Unis d'Amérique, rendit obsolètes les principes qui régissaient le fonctionnement des relations entre les Etats. Le dysfonctionnement des relations internationales qui en découla, et le désordre qui semblait s'installer dans la gestion de la coopération internationale créèrent des ondes déstabilisatrices si puissantes qu'elles firent douter de la capacité des seules puissances occidentales de trouver les réponses satisfaisantes aux questions posées par la disparition de la bipolarité. Ils firent également craindre aux pays du Sud que la fin du système de balancier qui leur permettait de soutirer des deux camps une aide substantielle ne les pénalise grandement. C'est pourquoi la majorité des pays en développement s'associèrent à l'une des préoccupations majeures du moment, c'est-à-dire la recherche de nouvelles formes de relations susceptibles de contenir le désordre rendu inévitable par l'inadéquation des repères autour desquels s'articulaient les données maîtresses de la coopération internationale

Cette recherche, qui s'opère au moment où les progrès scientifiques et technologiques permettent un extraordinaire développement des moyens de communication grâce, notamment, à une utilisation civile plus poussée des nouvelles technologies, va bénéficier du rapprochement, dans le temps et dans l'espace, des différentes parties de la planète. . La 'réduction des distances', qui en découla, favorisa une diffusion plus rapide des faits et

gestes commis partout dans le monde et rendit pratiquement impossible toute dissimulation des atteintes aux droits fondamentaux de la personne humaine. Ainsi, la fin de la dualité Est-Ouest a facilité l'adoption d'une approche globale des questions relatives au respect de la dignité et des droits de la personne humaine. Cette "globalisation", en donnant à la communauté internationale le droit d'intervenir dans les Etats où les populations sont soumises à l'arbitraire, a introduit un paramètre nouveau dans la gestion politique nationale des Etats : le droit d'ingérence humanitaire. Ce droit d'ingérence humanitaire, dans sa volonté de consacrer l'universalité et l'indivisibilité de la lutte contre toutes les formes de violation des droits imprescriptibles de la personne humaine, va donner aux peuples soumis à des régimes autoritaires, les moyens politiques de remettre en cause les modes de gestion dictatoriale, dans lesquels les maintenaient les nécessités de la confrontation idéologique.

1.1. La mondialisation : un concept au service de l'élargissement des libertés fondamentales et de la lutte contre l'oppression politique.

De ce qui précède, il en résulte que la mondialisation a apporté une contribution inestimable à la lutte contre l'oppression et la tyrannie et facilité l'instauration, dans des pays comme le Niger, de régimes plus favorables à l'extension de l'état de droit. Dans ce sens, elle a influencé de façon significative la participation de tous les peuples à l'universalisation de la démocratie. D'une façon générale, ce rôle éminent joué par "la mondialisation" dans l'élargissement de l'espace des libertés et dans le processus des transformations politiques et sociales des pays du tiers monde, lui valut d'être considérée au départ, non seulement, comme une réponse plausible à la quête d'un nouvel équilibre dans les relations entre Etats, mais aussi comme un moyen efficace pour assurer l'extension et la consolidation du droit des peuples d'assumer leur destins en se dotant librement du type de régime qui leur sied.

Les pays du tiers monde, dans leur immense majorité, voyant que

la mondialisation coïncide avec un de ces rares moments de l'histoire des nations où les faits nationaux se marient harmonieusement avec le contexte international, ont cru que la convergence des synergies et la complémentarité des analyses créeraient les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet de société conforme à l'idéal nourri par leurs peuples. Il est vrai que dans la plupart des pays d'Afrique noire, après plus de trente ans de gestion politique et sociale caractérisée par les violations continues des droits les plus élémentaires, la mondialisation donna aux populations l'impression de vivre un des moments les plus pathétiques de leur histoire. En effet les mouvements syndicaux, les nouvelles classes politiques et la société civile naissante étaient convaincus que la mondialisation en tant que levier de la démocratisation est à même de lutter contre la tyrannie, l'autoritarisme, et les autres formes d'injustices.

Cette conviction était liée à la certitude que la contribution de la mondialisation serait significative dans l'extension du mode de gestion démocratique et de la défense des droits fondamentaux de l'homme et des minorités. C'est pourquoi, beaucoup d'acteurs de la scène politique africaine ont pensé que la mondialisation pouvait créer les conditions d'une cohabitation harmonieuse entre les différentes composantes d'un même Etat et contribuer à la préservation de la paix en garantissant le respect des règles internationales et l'égalité des Etats.

1.2 Les limites objectives de la mondialisation dans la préservation de la paix intérieure et la lutte pour un développement durable.

Une décennie d'expérience démocratique a contraint la classe politique africaine en général à se poser des questions qui peuvent se regrouper autour de quatre axes :

Pourquoi, plus la mondialisation s'affirme, plus le combat pour la démocratisation des institutions, l'extension et la consolidation des libertés donne l'impression de se développer de pair avec la généralisation de la contestation, l'accroissement des particularismes, l'aggravation des fissures sociales, la persistance de l'instabilité politique et la fragilisation des institutions des Etats les plus faibles économiquement?

Pourquoi, plus ces Etats africains adhèrent à la logique de la mondialisation, plus les échecs dans les domaines socio-éducatifs (santé, éducation, lutte contre la pauvreté, protection et promotion de la jeunesse etc.), font douter de la capacité des régimes africains de répondre aux préoccupations fondamentales des populations ?

Pourquoi l'instauration, la consolidation et l'extension de la mondialisation s'accompagne-t-elle, dans les pays les démunis, d'un net recul dans la mise en œuvre des programmes de développement économique cohérents et appropriés,

Pourquoi, plus les pays africains s'insèrent dans la logique de la mondialisation, plus les conflits régionaux et la déstructuration des institutions étatiques rendent aléatoire le cheminement vers une intégration régionale bénéfique à tous?

Ces questions ont conduit bien des hommes politiques à s'interroger sur la fiabilité de la mondialisation en tant que forme de gestion des relations internationales, ou comme outil efficace dans la quête d'un ordre économique plus équitable, et la lutte pour l'instauration de la paix. En effet, beaucoup d'acteurs politiques africains se demandent s'il n'existe pas de liens directs entre la mondialisation, l'aggravation des crises internationales, l'accentuation des conflits régionaux et intercommunautaires, l'accroissement de l'irrédentisme et le développement sans précédent des diverses formes de particularisme?

La plupart des animateurs de la vie publique africaine était convaincue, au départ, que la mondialisation allait induire une plus grande solidarité internationale et aiderait ainsi au développement d'une coopération économique internationale plus équitable.

Qu'en est-il dans les faits ?

Aujourd'hui nombreux sont les africains qui constatent que la mondialisation, à travers le libéralisme intégral qu'il prône, ne paraît plus être ce puissant outil de gestion des conflits, d'harmonisation des relations intercommunautaires et de lutte contre l'ignorance, la misère et la maladie, dont ils ont tant rêvé.

En effet, toute analyse objective révèle que dans la majorité des pays africains, la mondialisation n'a pas permis d'assurer rapidement et aux moindres coûts l'élévation du niveau de vie des populations et de trouver des solutions idoines aux problèmes de survie qui se posent avec tant d'acuité aux populations les plus démunies.

Dès lors, comment ne pas douter de la capacité de la mondialisation d'assurer un développement durable dans nos pays lorsqu'elle facilite, encourage et développe la fuite des cerveaux vers les pays les plus nantis ? Comment la mondialisation peut-elle assurer à nos populations un développement durable, alors qu'elle impose à nos faibles économies une concurrence sans merci, accentue les défaillances de nos Etats et accroît la paupérisation des plus démunis ? Comment cette mondialisation, qui ruine nos économies et nous maintient à l'écart des principaux centres de décision de l'économie mondiale, pourra-t-elle nier tout lien avec la pratique de l'exclusion, le dysfonctionnement des institutions des Etats en développement et la détérioration de leur crédibilité internationale ? Toutes choses qui vont exacerber les conflits sociaux, accroître l'intolérance, la corruption et l'affairisme et aggraver l'instabilité politique des pays Africains.

Nombreux sont les exemples qui, des deux Congo au Burundi, au Rwanda, en République Centrafricaine, en passant par la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Léone, la Guinée et le Niger, démontrent qu'en Afrique des remises en causes sanglantes ont jalonné tout au long de cette décennie la marche de la mondialisation. La rébellion touarègue, qui a secoué le Niger, de 1990 à 1998, ne trouve-t-elle pas sa justification la plus marquante dans l'incapable de l'Etat de résoudre les problèmes essentiels de la population ? La rébellion du Nord-Est nigérien, dans les années 1997-1998, ne tirait-elle pas sa substance dans l'incapacité de l'Etat de satisfaire les préoccupations d'une population qui s'enfonce chaque jour un peu plus dans la pauvreté ? Ces deux rébellions ne sont-elles pas l'expression de la défiance de ces populations vis-à-vis d'un Etat économiquement affaibli, impotent dans son rôle traditionnel et inefficace dans la recherche

de solutions aux problèmes de leur survie?

D'une façon générale, la logique qui sous tend la rébellion touarègue, ou la révolte touboue est très peu différente de celle de ces hommes politiques qui mobilisent leurs électors sur une base ethnique. En tout état de cause, l'utilisation du suffrage universel pour accroître l'intolérance et encourager l'utilisation des différentes formes de particularisme à des fins politiques, a été grandement favorisée par la réduction drastique des ressources des Etats les plus démunis, provoquée en grande partie par les nouvelles règles de l'économie imposées par la mondialisation. Il en résulte que les graves problèmes existentiels, la persistance des crises sociales et scolaires, les problèmes du système universitaire, l'inaptitude des hommes politiques à concevoir des stratégies alternatives pour amorcer le redressement économique, amoindrir les effets de la récession économique et initier un projet de société porteur d'espoir, permettent de se demander si la mondialisation est à même d'aider les populations africaines à financer un développement durable.

III. Corrélations entre mondialisation et développement durable.

L'ouverture sur l'univers démocratique ne fut pas la seule caractéristique de la mondialisation, car en exigeant la libre circulation des biens matériels et financiers et un accès égal et sans restriction aux différents marchés, elle réclame la suppression des accords préférentiels qui permettent aux économies les plus faibles d'être protégées, exige la levée des frontières dans le domaine économique, intensifie la compétition internationale, accentue la marginalisation des économies les plus faibles. De fait, la mondialisation, qui consacre par sa dynamique interne et par sa logique le triomphe du libéralisme, met en compétition des économies de puissance inégale et crée, en faveur des pays industrialisés, un déséquilibre dans le dialogue économique international. (Georges Ngango 1997; 17).

En effet, jusque dans les années 1970 les flux de capitaux suivaient essentiellement une trajectoire Nord-Sud, ce qui permettait aux pays africains de maintenir en vie leurs

infrastructures économiques, car les pays industrialisés finançaient, par ce biais, une partie des déficits structurels de ces Etats. Or les deux chocs pétroliers, de 1970 et 1982, vont radicalement changer la nature et l'importance des flux financiers destinés aux pays en développement non producteurs de pétrole, car la crise de confiance provoquée par les risques de banqueroute des pays les plus pauvres va pousser les principaux bailleurs de fonds à rechercher des cieux plus favorables aux investissements.

Ce changement de direction des transferts internationaux d'épargne et d'investissement sera accentuée, à partir des années 1989, par la dislocation du Pacte de Varsovie et le démembrement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, car la victoire du libéralisme a conduit les pays européens à réserver en priorité leur aide aux Etats européens de l'ex Union soviétique. Cet engagement va également accentuer l'inversion des flux de capitaux vers l'axe Nord-Nord. La mondialisation est donc intervenue alors que les pays en développement non producteurs de pétrole ont vu les deux crises énergétiques (1970 et 1982) accroître le renchérissement de leur dette extérieure et la détérioration des termes de l'échange.

En Afrique, la situation est rendue encore plus complexe, car le processus simultané d'inflation et de récession, se fera de plus en plus durement sentir. C'est ainsi que la majorité des entreprises publiques et para-publiques africaines, victimes des effets conjugués de la raréfaction des capitaux, de la récession économique et des nombreuses autres difficultés d'ordre structurel et conjoncturel, vont progressivement suivre le chemin de la banqueroute.

Les effets concomitants de la faillite de la plupart des unités de productions et de la raréfaction des capitaux, en déséquilibrant l'économie africaine, vont rendre plus difficile le financement des politiques économiques et sociales exigées par les populations. De fait, l'insuffisance des moyens matériels et financiers va non seulement alimenter et entretenir la volonté de recours à la force pour résoudre les problèmes régionaux et internationaux, mais elle va aussi provoquer au plan national, de très graves

disfonctionnements administratifs et institutionnels, démontrant ainsi la corrélation entre un développement durable et la mondialisation.

Un autre écueil qui a amoindri les avantages que les pays d'Afrique noire auraient pu tirer de la mondialisation, c'est le manque de formation politique et civique des populations. En effet moment où déferlait sur ce continent la vague de démocratisation qui a emporté la plupart des régimes dictatoriaux, les africains, maintenus, dans leur immense majorité, durant plus trente ans, dans un désert politique où régnaient les partis uniques, et habitués à la dictature, à la tyrannie, aux assassinats politiques, à l'impunité des dignitaires des régimes, n'avaient pas l'éducation politique appropriée pour assumer le rôle qui devrait être le leur dans un contexte international caractérisé par l'unipolarité et la toute puissance du libéralisme.

Dans la pratique cette impréparation va jouer un rôle déterminant dans la l'affaiblissement de la position du continent dans l'économie mondiale. En effet, les pays africains doivent donc faire face à une compétition économique sans merci, au moment où l'étroitesse de leurs marchés intérieurs, l'assèchement des flux financiers en direction du Sud, l'absence d'une réelle intégration économique régionale et l'accentuation des effets conjugués de la récession et des multiples crises socio-politiques eurent pour effet un accroissement de la stagnation de leur développement économique et social, et leur marginalisation progressive des principaux centres de décision de l'économie mondiale.

Ainsi, même s'ils espéraient que la mondialisation serait une opportunité exceptionnelle pour vaincre la misère, éliminer l'enrichissement illicite, supprimer les passes droits, le népotisme, l'autoritarisme et la gabegie, même s'ils pensaient qu'elle serait à même de favoriser la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, faciliter l'harmonisation de la formation et de l'emploi, et assurer la protection de la famille dans les pays ayant les taux les plus élevés de mortalité infantile et de décès de femmes en couche, les Africains n'avaient pas l'assise économique et financière nécessaire pour faire face à l'âpre concurrence imposée par la

mondialisation.

Dans sa logique, la quête de pays africains pour tirer des avantages substantiels de la mondialisation appelle, également, la mutation des formations politiques en structures militantes qui placent les intérêts supérieurs des Etats africains au-dessus des considérations partisans. C'est à ce prix que ces formations pourront réellement être des structures socialement intégrées et des vecteurs politiques efficaces dans une compétition économique internationale sans merci.. Mais ces formations ne peuvent atteindre une telle symbiose avec le peuple que si elles refusent de considérer l'Etat comme un butin de guerre dont on se partage les dépouilles, si elles cessent de soudoyer les consciences, si elles s'engagent à gérer les Etats en privilégiant les critères de compétence, de probité et de patriotisme.

Par conséquent, l'on peut dire qu'en Afrique la mondialisation impose aux dirigeants politiques une triple responsabilité : adopter les mesures et les transformations structurelles indispensables à l'intégration de l'économie nationale dans le circuit de la globalisation, démocratiser les institutions de l'Etat, et donner aux peuples l'éducation politique et civique nécessaire à une participation plus significative à l'économie mondiale. Or, réaliser de tels objectifs nécessite des moyens matériels hors de la portée de pays placés parmi les Etats les plus pauvres du globe. Ces pays ne sont donc pas à même de bénéficier des retombées favorables de la mondialisation. De sorte que si cette dernière a permis des avancées significatives dans la lutte pour l'élimination de la plupart des régimes autocratiques, elle a aussi pénalisé les pays les moins nantis en exigeant la remise en question des anciennes formes de coopération entre Etats, et en dénonçant les différents types d'arrangements commerciaux engendrés par les nécessités de la bipolarité.

Cette remise en question va elle-même obliger les "petits Etats" à entreprendre une restructuration de leur économie, dans un contexte de récession particulièrement sévère. Pire, la disparition du système de balancier que permettrait la rivalité entre les deux

blocs, l'abandon de la théorie des pays du champ, et le "recadrage" économique exigé par les nouvelles règles du commerce international, en érodant les capacités économiques des pays les plus démunis, les écartèrent progressivement des principaux centres de décision de l'économie mondiale. Ce faisant la mondialisation a compromis bien des équilibres budgétaires et hypothéqué la réalisation de plusieurs projets vitaux pour les populations.

Conclusion

Il résulte de tout ce qui précède que la mondialisation parce qu'elle confère un réel avantage aux Etats les mieux préparés et les plus nantis, menace la souveraineté nationale, accroît les risques d'interventions extérieures, accentue le déséquilibre économique financier et social entre pays riches et pays pauvres, peut constituer une réelle menace pour les Etats dont l'économie repose essentiellement sur la protection douanière et les accords préférentiels passés avec les pays développés. En effet dans le contexte de la mondialisation où la compétition économique est de plus en plus rude, il est permis de douter, qu'un continent dans lequel les dérives identitaires et les conflits régionaux rythment la marche des nations puisse jouir d'une stabilité suffisante pour s'assurer un appui significatif des institutions financières internationales.

La fin de la compétition Est-Ouest qui résulta du démembrement de l'URSS et de la dislocation du pacte de Varsovie en consacrant la suprématie des Etats Unis d'Amérique, rendit obsolètes les principes qui régissaient le fonctionnement des relations entre les Etats. Le dysfonctionnement des relations internationales qui en découla, créèrent des ondes déstabilisatrices si puissantes qu'elles firent craindre aux pays du Sud, que la fin du système de balancier qui leur permettait de soutirer des deux camps une aide substantielle ne les pénalisent grandement. C'est pourquoi la majorité des pays en développement s'associèrent à la recherche, de nouvelles formes de relations susceptibles de contenir le désordre rendu inévitable par l'inadéquation des repères autour desquels s'articulaient les

données maîtresses de la coopération internationale

Cette recherche, qui s'opère au moment où les progrès scientifiques et technologiques permettent un extraordinaire développement des moyens de communication grâce, notamment, à une utilisation civile plus poussée des nouvelles technologies, va bénéficier du rapprochement, dans le temps et dans l'espace, des différentes parties de la planète. La "réduction des distances", qui en découla, facilita l'adoption d'une approche globale des questions relatives au respect de la dignité et des droits de la personne humaine. Cette "globalisation", en consacrant l'universalité et l'indivisibilité de la lutte contre toutes les formes de violations des droits imprescriptibles de la personne humaine, donna à la communauté internationale le droit d'intervenir dans les Etats où les populations sont soumises à l'arbitraire. Ce droit d'ingérence humanitaire va donner aux peuples soumis à des régimes autoritaires, les moyens politiques de remettre en cause les modes de gestion dictatoriale, dans lesquels les maintenaient les nécessités de la confrontation idéologique. Dans ce sens, la mondialisation a influencé de façon significative la participation de tous les peuples à l'universalisation de la démocratie et joué un rôle éminent dans l'élargissement de l'espace des libertés et dans le processus des transformations politiques et sociales des pays du tiers monde. Les pays du tiers monde, dans leur immense majorité, pensaient que la mondialisation la mondialisation en tant que levier de la démocratisation est à même de lutter contre la tyrannie, l'autoritarisme, et les autres formes d'injuste